



Dieppe : l'enfer des Canadiens

Josée Tétreault (2407)

Généalogiste et auteure, Josée Tétreault s'intéresse au parcours des soldats canadiens lors de la Seconde Guerre mondiale. Elle est l'auteure de quelques articles et coauteure de deux publications : une monographie paroissiale publiée en 2007 à l'occasion du 150^e anniversaire de la paroisse de Saint-Valérien-de-Milton et le livre *Coquins et débauchés : les fils de famille déportés en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*.

Résumé

Cet article vise à démontrer qu'en général, nous pouvons aisément reconstituer le parcours d'un militaire de la Seconde Guerre mondiale à l'aide de documents d'archives et de publications de toutes sortes. Jusqu'à tout récemment, bien que nous portions le même patronyme, le soldat René Tétreault et le lieutenant Yvon Tétreault m'étaient totalement inconnus. Mon intérêt pour le raid de Dieppe m'aura permis de lever le voile sur la carrière militaire de ces deux braves descendants de Louis Tétreau et Noëlle Landeau qui, un jour d'août 1942, montèrent confiants à bord de l'une des 237 embarcations à destination des plages de Dieppe et des environs.

Le 19 août 1942 aura marqué la mémoire de nombreux soldats canadiens. Rares sont ceux qui, à l'aube de cette funeste journée, auraient pu prévoir le dénouement de l'opération Jubilee sur les plages de Dieppe. En cette année du 76^e anniversaire du raid de Dieppe, à travers l'histoire de René et Yvon Tétreault, revivons ensemble le parcours de milliers de militaires canadiens.

Yvon Tétreault et les Fusiliers Mont-Royal

Fils d'Arthur et Berthe Dozois et petit-fils du fondateur de Tétreaultville, Joseph Gaston Yvon Tétreault naît à Montréal le 13 mars 1918. Il est l'un des nombreux officiers du corps-école de l'Université de Montréal qui optent pour l'armée active lors de la Seconde Guerre mondiale¹. Le 3 juin 1940, alors qu'il travaille comme agent d'assurance pour la

North American Insurance Company, le sous-lieutenant Tétreault rejoint les rangs des Fusiliers Mont-Royal (FMR), membres de la 5^e brigade d'infanterie canadienne, et entreprend sa formation à l'arsenal de l'avenue des Pins.



21 juin 1942, Lt Préfontaine, Maj Gauvreau, Lt Tétreault et Lt Lafortune.
Source : Archives des Fusiliers Mont-Royal.

L'Angleterre

C'est à Cove, en Angleterre, qu'Yvon Tétreault rejoint son bataillon le lendemain de Noël 1940. Après quelques mois d'entraînement à Valcartier, Yvon et une douzaine d'autres officiers de renfort sont chaleureusement accueillis, le bataillon étant alors à court d'officiers². Le 3 novembre précédent, Yvon avait été promu lieutenant.

Durant l'hiver et le printemps 1941, les FMR sont logés dans les casernes Guillemont à Cove. En juillet, le régiment s'établit à Lewes, au nord de Newhaven. Les hommes logent chez les habitants. Pour la première fois, ils sont en mesure d'établir des

1. « Magnifique effort militaire de l'Université de Montréal », *L'Action universitaire*, vol. 9, n^o 3, nov. 1942, p. 14-15.

2. Comité historique – Les Fusiliers Mont-Royal. *Cent ans d'histoire d'un régiment canadien-français : Les Fusiliers Mont-Royal (1869-1969)*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, p. 115.

contacts directs avec la population. À la toute fin de l'année, les FMR déménagent à nouveau ; ils sont dépêchés à Newhaven, Sussex East, pour assurer la protection de la forteresse sous-marine située à l'ouest du port.

À l'été 1942, l'entraînement des militaires s'intensifie sur l'île de Wight, au sud-ouest de l'Angleterre. On simule des manœuvres de débarquement ; les exercices se succèdent sans relâche. Le raid de Dieppe avait, tout d'abord, été planifié pour le début juillet. Au grand dam des FMR, impatientes d'aller au combat, le mauvais temps en avait retardé l'exécution. S'en étaient suivis pour les hommes quinze jours de repos à Londres avant de reprendre l'entraînement.

À la mi-août, les lieutenants Yvon Tétreault et Pierre Benoît, affectés à une unité de chars (*Calgary Tanks*), sont rejoints par un détachement d'une trentaine d'hommes des FMR sous le commandement du capitaine Lajoie³. Le 18 août à Portsmouth, les hommes de Lajoie montent à bord du LCT 127 (*landing craft tank*⁴), soit une barge de débarquement, alors que le reste du régiment, après avoir préparé matériel et munitions, est conduit à l'école navale de Lansing près de Newhaven.

En soirée, le lieutenant-colonel Dollard Ménard s'adresse à ses hommes en ces termes : *Les gars, ça y est, on débarque à Dieppe demain*⁵. Des cris de joie retentissent. Depuis le temps que les hommes s'entraînent, ils ont hâte de passer à l'action. De plus, le général John Hamilton Roberts ne leur a-t-il pas dit que ce serait « du gâteau »⁶ ? Ce soir-là, on leur sert un copieux repas. En soirée, la communion et l'absolution leur sont données par l'aumônier du régiment.

En fin de journée, le 18 août 1942, l'embarcation dans laquelle prend place Yvon Tétreault quitte l'Angleterre en direction de la plage de Dieppe.

René Tétreault et le *Royal Regiment of Canada*

René Tétreault, fils aîné de Julien et Zéphérina Majeau, a vu le jour le 16 août 1908 à L'Épiphanie au Québec.

Lors de l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale en Europe, René travaille comme chauffeur à Toronto. Le 12 septembre 1939, deux jours après l'entrée en guerre du Canada, il se porte volontaire pour servir dans le *Royal Regiment of Canada*, un régiment d'infanterie légère des Forces armées canadiennes basé à Toronto. Le jour même, il passe avec succès son examen médical. Curieusement, René Tétreault s'engage sous le nom de Paul Martin ; il se dit laboureur, natif de



René Tétreault, sa mère, et son frère Charles-Édouard.
Photo fournie par Doris Tétreault.

Montréal, et déclare que son père se nomme Albert Martin. Son dossier militaire nous révélera plus tard sa véritable identité. Trois de ses frères s'enrôleront aussi par la suite⁷.

Le 27 mai 1940, après plusieurs mois d'entraînement à Toronto, le *Royal Regiment of Canada* est affecté à la base militaire de Borden, au nord-ouest de Toronto. Le 3 juin, on prévient les soldats : le départ outre-mer est imminent. René et ses compagnons d'armes quittent l'Ontario le 8 juin et arrivent à Halifax à 4 h le lendemain matin. Dès leur arrivée, ils montent à bord du *SS Empress of Australia* et, le 10 juin, le jour même où l'Italie entre en guerre, le navire quitte le port d'Halifax pour l'Islande⁸.

3. *Ibid.*, p. 131.

4. *Landing craft tank* (LCT) : D'une longueur de 49 m et d'une largeur de 9,50 m, il peut transporter trois chars de 40 tonnes et un *scout car* à une vitesse moyenne de 10 nœuds. Il est non blindé et armé de deux canons type « pom-pom » à tir rapide. Équipage : douze hommes. <http://delamarejean.free.fr>. Consulté en février 2017.

5. VENNAT, Pierre. *Nunquam Retrorsum (Ne jamais reculer) Histoire des Fusiliers Mont-Royal 1869-2009*, p. 105, www.lesfusiliersmont-royal.com. Consulté en janvier 2017.

6. *Jusqu'à sa mort, chaque 19 août, le général Roberts devait recevoir de la part d'un survivant anonyme une petite boîte contenant un morceau de gâteau*. DE SAINT-ANGEL, Éric. *Dieppe 19 août 1942 : du sang sur les galets*, 2012, <http://teleobs.nouvelobs.com>. Consulté en mars 2017.

7. Bibliothèque et Archives Canada, BAC. Dossier militaire de René Tétreault, RG24, vol. 26575. Dossier partiellement numérisé sur Ancestry.ca, www.ancestry.ca.

8. GOODSPEED, Donald James. *Battle royal : A history of the Royal Regiment of Canada 1862-1962*, Toronto, The Royal Regiment of Canada Association, p. 364-367.

Le Royal Regiment of Canada en Angleterre

Le *SS Empress of Australia* jette l'ancre devant Reykjavik Harbour à 18 h le 16 juin 1940. À la fin octobre, le régiment quitte l'Islande pour le Royaume-Uni.

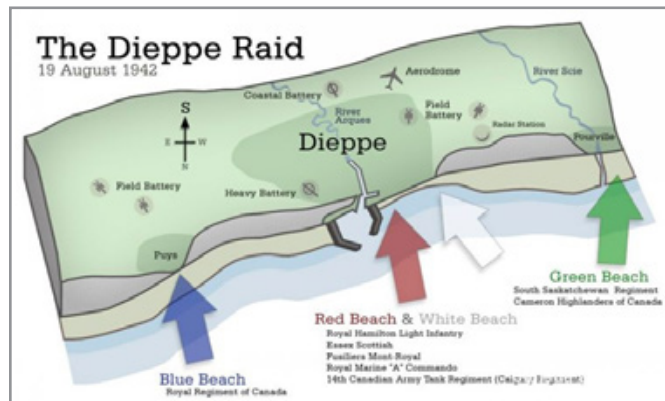
Tout d'abord affectés à la défense du sud de l'Angleterre, les soldats du régiment sont soumis à un entraînement intensif à la mi-mai 1942. Les hommes s'entraînent à Freshwater, au sud-est de l'île de Wight, en prévision d'un éventuel débarquement sur les plages de Normandie.

Le 19 août 1942, aux petites heures du matin, René Tétreault compte parmi les 554 membres du *Royal Regiment of Canada* qui prennent place à bord d'une des embarcations se dirigeant vers la plage de Puys, à 6 km à l'est de Dieppe.

En route pour Dieppe

À l'aube de cette funeste journée, un convoi de 237 navires de guerre, péniches et *landing craft tank* (LCT) se dirige vers Dieppe. La flotte transporte près de 6100 hommes au total, dont 4963 Canadiens. La nuit est calme sur la Manche. Seul le bruit des moteurs se fait entendre.

L'opération Jubilee est lancée. Sous peu, les troupes vont débarquer sur un front de 20 km allant de Berneval à l'est jusqu'à Varengeville-sur-Mer à l'ouest. Le raid se déroulera en deux phases successives : tout d'abord neutraliser les batteries à l'est et à l'ouest de la plage de Dieppe, ensuite prendre d'assaut la plage de Dieppe elle-même.



Source : www.ridaventure.ca/index.php?topic/16313-le-raid-de-dieppe/

Le raid de Dieppe ne doit pas être vu comme un débarquement proprement dit ; il s'agit plutôt d'une incursion de courte durée. En plus d'expérimenter de nouvelles techniques et de nouveaux équipements, on souhaite recueillir des renseignements qui serviront éventuellement à un débarquement de plus grande envergure. Une fois leurs tâches accomplies, les hommes doivent revenir sur la plage pour remonter à bord des embarcations à destination de l'Angleterre.

Les soldats du *Royal Regiment of Canada*, parmi lesquels figure René Tétreault, ont pour mission de neutraliser l'artillerie

ennemie et les mitrailleuses qui protègent les plages de Dieppe. On projette le débarquement sur la plage de Puys, avant l'aube, de façon à profiter de l'effet de surprise et de l'obscurité pour engager le combat avec l'ennemi.

À bord du LCT 127, Yvon Tétreault et ses compagnons accompagnent un peloton de mortiers du *Royal Highland Regiment of Canada (Black Watch)*, un groupe de la *Royal Canadian Engineers*, des hommes de la *Royal Naval Beach Party*, dix brancardiers canadiens et deux équipes de mitrailleurs du *Toronto Scottish Regiment*. Un *Scout car (Hector)* et trois chars d'assaut (*Cheetah, Cat* et *Cougar*) occupent le centre de l'embarcation. Les équipages de ces blindés sont composés de trois groupes du *14th Army Tank Regiment (Calgary Regiment)*⁹.

Les FMR et les ingénieurs de la *Royal Canadian Engineers* ont pour mission d'accompagner les chars et de les aider à franchir le mur du front de mer et les barrages pour entrer dans Dieppe. À cet égard, les hommes ont reçu un entraînement spécial. Leur rôle consiste aussi à ouvrir un passage aux fantassins à travers d'éventuels champs de mines.

Nos Canadiens dans l'enfer de Dieppe

Malheureusement, de mauvaises décisions prises par les officiers supérieurs, une rencontre inattendue avec un convoi allemand et un retard dû à une erreur de navigation auront tôt fait de mettre en péril l'opération Jubilee.

Le Royal Regiment of Canada sur la plage de Puys

Du côté de la plage de Puys, un combat naval, engendré par une rencontre entre les péniches du secteur est et un petit convoi allemand, aura pour conséquence d'alerter les défenses côtières. Bien campés sur leurs positions, les Allemands, lourdement armés, attendent nos Canadiens de pied ferme. Dès que René Tétreault et ses compagnons d'armes tentent de descendre des péniches, au lever du jour, ils sont accueillis par le feu des mortiers et les tirs de mitraillettes. Captifs d'une plage extrêmement étroite, l'ennemi ne leur laisse aucune chance.

Le correspondant de guerre Ross Munro, passer sur l'une des péniches, raconte :

L'histoire de cette plage de Puys imbibée de sang tient du cauchemar. [...] Le fracas de la D. C. A. allemande, sur la falaise, était si assourdissant qu'on ne s'entendait pas crier. À bord, les hommes, le visage crispé, se recroquevillaient. C'était leur premier contact avec le vacarme de la bataille et ils étaient frappés de terreur par ce déchaînement inattendu de la défense ennemie. Agrippés à leurs armes, ils attendaient que s'abaissât la rampe de débarquement. Le chalanda buta contre la plage, la rampe s'ouvrit, les premiers fantassins s'élancèrent. Ils sautèrent dans 50 centimètres d'eau et furent aussitôt fauchés par une rafale de mitrailleuse. Des corps s'empilèrent sur la rampe.

9. BUCOURT, Nicolas, et autres. *Raid de Dieppe, 19 août 1942 : Berneval, Pourville, Puys, Varengeville, Bayeux*, Éditions Heimdal, 2012, p. 215.

Quelques hommes s'avancèrent en trébuchant jusqu'à la plage avant de s'écrouler. Dans le bateau même, les balles pleuvaient. J'étais à l'arrière et, par l'avant ouvert, au-dessus des corps effondrés sur la rampe, j'aperçus un terrain en pente qui s'élevait jusqu'à un mur de pierre, déjà jonché de blessés et de morts. Ils devaient bien être une soixantaine, gisant là, sur l'herbe verte et la terre brune. Abattus avant même d'avoir pu tirer un coup de feu. Une douzaine de Canadiens couraient le long de la falaise en direction du mur, certains déjà blessés, leurs uniformes sanglants et déchirés. Quelques-uns tiraient tout en courant. L'un après l'autre, ils tombèrent et roulèrent le long de la pente jusqu'à la mer¹⁰.

Le 19 août 1942 sera reconnu comme étant le jour le plus meurtrier de la Seconde Guerre mondiale pour un bataillon canadien. Selon Jacques Teyssier,

L'épisode de Puys est le plus sombre de toute la désastreuse opération sur Dieppe. Le Royal Régiment y a subi des pertes terribles, bien supérieures à celles subies par les autres unités qui prirent part au raid¹¹.

Les Fusiliers Mont-Royal sur la plage rouge

À Dieppe même, c'est vers la plage rouge, dans le secteur est de la ville, que se dirigent le LCT 127 et deux autres péniches transportant chacune trois chars d'assaut. Un retard d'une quinzaine de minutes sur l'horaire prévu et un débarquement trop à l'ouest auront de fâcheuses répercussions sur la suite des opérations.

Laissés momentanément sans soutien, les hommes de l'*Essex Scottish Regiment*, débarqués précédemment, subissent de lourdes pertes. Les Allemands, bien positionnés, « nettoient » la plage sans relâche, tuant et blessant nos Canadiens par centaines. C'est dans ce contexte qu'Yvon Tétreault et ses camarades arrivent sur la plage de Dieppe. Il est prévu que les chars débarqueront en premier, suivis des hommes du *Royal Canadian Engineers*, des Fusiliers Mont-Royal, du *Royal Naval Beach Party* et des hommes du *Black Watch*.

C'est sous le tir nourri des mitraillettes et des tirs de mortier qu'on décharge les chars et le *scout car*. L'opération, qui ne devait durer que quelques minutes, s'éternise. On a omis de réchauffer les chars, si bien que ceux-ci tombent en panne sur la rampe. L'opération dure près d'un quart d'heure, période durant laquelle plusieurs des hommes à bord de l'embarcation sont tués ou blessés.

Le major Bert Sucharov, qui commande le groupe du génie à bord du LCT 127, racontera en ces termes la suite des événements :

J'avais précédemment ordonné à mes hommes d'attendre mon ordre pour débarquer. Je me tenais à l'avant du LCT et avais une bonne vue de la plage par une fenêtre. Loin de diminuer, le feu ennemi s'intensifia. La besogne des sapeurs avait été accomplie en partie, tous les chars étaient montés sur l'esplanade. Débarquer consistait à transporter à droite les poutres et le reste du matériel. Les pertes en hommes ne pouvaient manquer d'être fortes. Je décidai de demander au capitaine de nous mettre à terre plus à l'ouest. Mais à ce moment, un projectile, tombant au voisinage de la porte, coupa les chaînes. Le bateau avait déjà reculé de quelques mètres et la porte s'affaissa en eau profonde. On ne put la relever. Je retournai voir le capitaine. Beaucoup de ses hommes étaient tués ou blessés, me dit-il, deux canons et deux moteurs se trouvaient hors de service. Le LCT était déséparé et ne pouvait s'échouer de nouveau¹².

Après avoir dérivé sur près de 3 km, les survivants furent secourus par le *Slazak*, un destroyer polonais, et ramenés en Angleterre.

Curieusement, à l'exception des équipages des chars et du conducteur du *scout car*, il semble qu'un seul homme du LCT 127 soit descendu sur la plage de Dieppe. Il s'agit du lieutenant Yvon Tétreault¹³. Aurait-il pris place à bord du *scout car*? Nous l'ignorons.

Mis à part le groupe d'Yvon Tétreault, les FMR n'auraient pas dû servir de troupe d'assaut à Dieppe. Selon le plan initial, ils devaient rester au large et ne devaient débarquer que pour couvrir le rembarquement des hommes lorsque le moment serait venu de se retirer. Il devait s'agir d'un bataillon de réserve opérationnel. Toutefois, par suite d'un message mal interprété, ordre fut donné par le colonel Dollard Ménard d'envoyer les FMR pour soutenir l'attaque principale sur la ville de Dieppe. À ce moment on croyait, bien à tort, que la plage était sécurisée.

Alors que la flottille approche du rivage, les Allemands concentrent leurs tirs sur les péniches. Les FMR subissent à leur tour le tir continu de mortiers, d'artillerie et de mitrailleuses. Les 25 petites embarcations sont en bois et sans protection. *Le feu ennemi devient de plus en plus nourri et meurtrier*, raconte Jacques Nadeau. *Des gars se mettent à tomber autour de moi, blessés ou mortellement atteints¹⁴.*

Lucien Dumais décrit ainsi le spectacle qui s'offre aux FMR à leur arrivée sur la plage vers 7 h du matin :

Nous apercevons les blessés et les morts qui jonchent la grève. Quelques blessés essaient de nager pour rejoindre les embarcations. Beaucoup perdent leur sang en rougissant l'eau environnante. Plusieurs

10. GAGNÉ, Maxime. *Le Canada et la guerre*, www.yrub.com. Consulté en février 2017.

11. TEYSSIER, Jacques. *Le 19 août 1942... s'appelle Dieppe*, www.aufreq.ca. Consulté en janvier 2017.

12. ROBERTSON, Terence. *Dieppe : journée de honte, journée de gloire*, Paris, Presses de la Cité, 1963, p. 282-283.

13. VENNAT. *Op. cit.*, p. 112.

14. BUCOURT. *Op. cit.*, p. 225.

*d'entre eux, après des efforts désespérés, perdent connaissance et se laissent couler*¹⁵.

Dès leur arrivée sur la plage, les troupes sont décimées. Sans se douter du sort qui les attendait, les hommes s'étaient dirigés directement à l'abattoir.

Le rembarquement

À 11 h du matin, après plusieurs heures de combat, on donne l'ordre d'évacuer. La marée est basse et les plages sont à découvert. C'est sous le feu nourri des Allemands que les survivants tentent de rejoindre les embarcations en transportant avec eux de nombreux blessés. Peu d'hommes y parviendront.

À 13 h 10, le major-général John Hamilton Roberts, commandant de la 2^e division, reçoit un message du brigadier général Southam : *Nos troupes se sont rendues*.

Bilan des pertes

Parmi les 584 Fusiliers Mont-Royal (soldats et officiers) embarqués la veille à Newhaven, seuls 125 sont rentrés en Angleterre à la fin de la journée, incluant ceux du LCT 127 qui ne sont jamais débarqués. De ce nombre, 50 étaient blessés. Pas moins de 105 hommes furent tués et 354 faits prisonniers sur la plage devant Dieppe¹⁶.

Sur la plage de Puys, ce sont 207 soldats et officiers du *Royal Regiment of Canada* qui ont été tués, alors que 282 autres ont été faits prisonniers. Seuls 65 combattants de ce régiment sont rentrés au Royaume-Uni après l'opération. Parmi les survivants, se trouvent de nombreux blessés¹⁷.

Toutes unités confondues, le raid de Dieppe aura coûté la vie à 907 Canadiens.

René Tétreault, un soldat sacrifié

Tout comme plusieurs de ses compagnons d'armes, René Tétreault n'aura vraisemblablement pas réussi à atteindre la plage de Puys. Son corps, flottant sur l'eau, fut transporté par le courant de la mer du Nord jusqu'aux îles de la Frise en Hollande où il fut repêché le 18 octobre. Les corps de nombreux autres soldats qui ont péri lors du raid de Dieppe ont été retrouvés sur les plages près de Calais.

René Tétreault a été inhumé le 20 octobre 1942 avec des aviateurs de la *Royal Air Force* à West-Terschelling au *Terschelling General Cemetery*. Terschelling est l'une des îles de la Frise sur la côte nord des Pays-Bas. René est le seul soldat d'infanterie dans ce cimetière. Reposent à ses côtés des aviateurs britanniques, australiens, néo-zélandais et quelques aviateurs de la *Royal Canadian Air Force*¹⁸.

15. *Ibid.*

16. STACEY, Charles Perry. *L'Histoire officielle de la participation de l'armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale*, vol. 1, *Six années de guerre : L'armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1960, p. 404.

17. *Ibid.*

18. BAC. Dossier militaire de René Tétreault, *op.cit.*

19. BAC. Dossier militaire d'Yvon Tétreault, A-2016-10080.

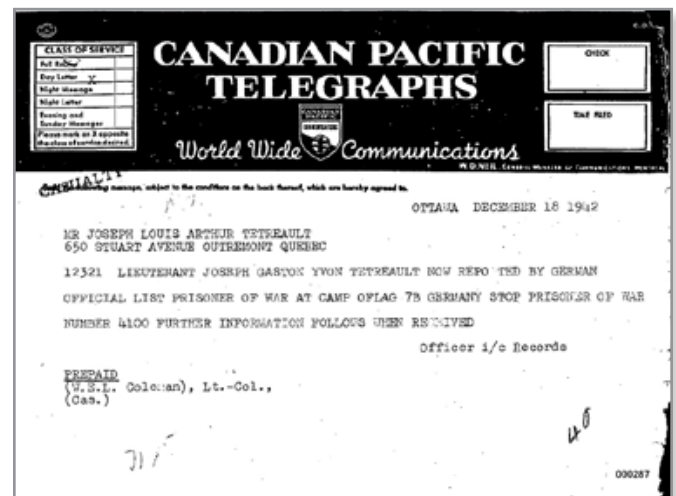
20. VENNAT, Pierre. *Dieppe n'aurait pas dû avoir lieu*, Montréal, Éditions du Méridien, 1991, p. 188.

Yvon Tétreault, porté disparu

Qu'est-il arrivé à Yvon Tétreault? Le 23 août 1942, ses parents reçoivent le télégramme suivant :

*regrettons sincèrement vous informer lieutenant Joseph Gaston Yvon Tétreault officiellement porté disparu au cours de l'attaque stop plus amples détails suivront sur réceptions*¹⁹.

Le 16 septembre 1942, près d'un mois après le raid de Dieppe, le *Globe and Mail* publie une liste des soldats disparus lors de l'opération Jubilee. Sur cette liste, figure le nom du lieutenant Yvon Tétreault, domicilié au 650, rue Stuart à Outremont, maintenant un arrondissement de Montréal. À cette date, 2547 soldats sont toujours portés disparus. Le 24 septembre, le même journal publie une liste de neuf hommes que l'on avait considérés comme étant disparus et qui étaient plutôt prisonniers de guerre. Le nom d'Yvon Tétreault figure sur cette seconde liste.



BAC A-2016-10080/LR.

Dans quelles circonstances le lieutenant Tétreault a-t-il été fait prisonnier? Nous savons seulement que lors du rembarquement, vers 11 h 30 du matin, le bateau à bord duquel il prenait place fut coulé et qu'il dut attendre *plus de six heures, agrippé après une grosse poutre et blessé, que l'on vint le repêcher*²⁰.

Les premiers jours de captivité

En après-midi, les nombreux prisonniers, regroupés sur l'esplanade du front de mer, sont d'abord dirigés vers l'hôpital pour y recevoir les premiers soins. On divise ensuite le groupe

en deux : les hommes de troupe d'un côté et les officiers de l'autre. Puis, escortés par des sentinelles allemandes, les soldats entreprennent une longue marche pour se rendre à Envermeu, à 17 km au sud-est de Dieppe. Ils y arrivent en fin d'après-midi, affamés et épuisés. Les officiers sont conduits au même endroit, mais en camion plutôt qu'à pied.



Soldats canadiens capturés lors du Raid de Dieppe.
Bibliothèque et Archives Canada / PA-200058.

C'est dans l'église d'Envermeu que les officiers canadiens, au nombre d'environ 60, passent leur première nuit de captivité, alors que les hommes de troupes se retrouvent dans une usine de Saint-Nicolas-d'Algermont, village voisin. Le lendemain, tous les prisonniers sont dirigés en train vers un ancien camp de l'armée française à Verneuil, près de Paris. Ils y demeureront une dizaine de jours.

Secouru par les Allemands, Yvon Tétreault est tout d'abord transporté à l'hôpital de Rouen pour y soigner des blessures à la jambe droite. Pas moins de 30 prisonniers sont entassés à bord du wagon de marchandises dans lequel il prend place. Les conditions dans lesquelles les hommes voyagent sont si épouvantables que près d'une douzaine d'entre eux décèdent durant la nuit.

Le surlendemain, le lieutenant Tétreault rejoint les rangs des quelque 2000 Canadiens prisonniers à Verneuil²¹. Le capitaine Conrad Camarais mentionne dans ses écrits, le 24 août, qu'Yvon Tétreault est à Verneuil, à l'hôpital du camp²². C'est à cet endroit, six jours après le raid, qu'il est opéré dans la cuisse droite où se sont malencontreusement logés des éclats d'obus. Dans ce camp érigé à la hâte, le caporal G. Giguère raconte que la nourriture est pratiquement inexistante : *une tasse de café le matin; un très petit bol de soupe très claire et trois patates le midi; le soir le septième d'un pain noir de quatre livres*²³.

Le 1^{er} septembre, après un long et pénible voyage en train, les officiers, parmi lesquels se trouve Yvon Tétreault, arrivent au camp Oflag VIIIB situé à Eichstätt en Bavière, Allemagne. Il s'agit là d'un camp de prisonniers pour officiers du Commonwealth. Débute alors un long calvaire pour ces hommes qui ne cesseront de rêver de liberté au cours des trois années suivantes.

Dès le lendemain de son arrivée au camp, Yvon Tétreault (prisonnier n° 4100) est conduit dans un hôpital à Freising, à environ 40 km de Berlin. Il y demeurera alité jusqu'au 6 décembre suivant. Il rejoindra ensuite les hommes à Eichstätt²⁴.

La vie au camp Oflag VIIIB à Eichstätt

Peu de temps après l'arrivée des officiers canadiens à l'Oflag VIIIB, la découverte d'un document contenant l'ordre de ligoter les prisonniers de guerre allemands, ainsi que la découverte des corps de deux soldats allemands dont les mains avaient été attachées, a de lourdes conséquences sur les conditions de détention d'Yvon Tétreault et ses compagnons. Selon la Convention de Genève, il était interdit de ligoter les prisonniers de guerre. En représailles, on attache les prisonniers canadiens de 8 h le matin à 8 h du soir, tout d'abord avec des menottes, ensuite avec des chaînes. Ils seront menottés pendant quatre mois et enchaînés pendant neuf mois. Bien qu'il soit hospitalisé à l'automne 1942, Yvon Tétreault n'échappe pas à ce traitement. Il subira les menottes et les chaînes durant 408 jours.

Puis, au fil des mois, la vie s'organise au camp. La nourriture n'étant pas suffisante, tous les prisonniers perdent du poids durant les deux premiers mois de leur captivité. Ensuite, leur condition se stabilise. Grâce aux colis de la Croix-Rouge, on parvient à survivre. On forme de petits groupes de personnes afin de mettre en commun les ressources alimentaires. Dans les camps d'officiers, ces lieux de rassemblements sont connus sous l'appellation de mess. Celui d'Yvon Tétreault comprend six personnes : quatre Canadiens français, un Canadien anglais et un Irlandais. Dans son témoignage, Roland Gravel nous apprend que dans son groupe, c'est Yvon Tétreault qui s'occupe d'apprêter les repas avec les aliments présents dans les colis de la Croix-Rouge²⁵. Après leur libération, tous les prisonniers affirmeront que, n'eût été des colis de la Croix-Rouge, ils n'auraient pas survécu avec pour seule nourriture les rations fournies par les Allemands.

Pour combattre l'ennui, les officiers montent des pièces de théâtre, mettent sur pied une petite fanfare avec des instruments expédiés par la Légion canadienne et la Croix-Rouge et organisent un club de balle-molle. D'autres encore en profitent pour étudier une langue étrangère. On tente, par toutes sortes de moyens, de survivre à l'ennui jusqu'au jour de la

21. BAC. Bureau du séquestre des biens ennemis – *Déclarations de maltraitance de prisonniers de guerre* (PG), RG 117, Séries D-2, volume 404.

22. RAWLING, Bill. *Dieppe 1942 : La catastrophe*, Outremont, Éditions Athéna, 2013, p. 311.

23. RANSOM, Guy. « Les hommes de Dieppe sont là », *La Grenade*, vol. 2, n° 7, décembre 1953, p. 6.

24. BAC. Bureau du séquestre des biens ennemis, *op. cit.*

25. LEDUC, Simon. *L'expérience de captivité des prisonniers de guerre canadiens-français en Allemagne pendant la Seconde Guerre Mondiale*, mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières, 2015, p. 97, <http://depot-e.ugtr.ca>. Consulté en février 2017.

libération. Par chance, une petite radio, introduite clandestinement au camp, permet aux officiers de se tenir au courant des nouvelles.

L'arrivée du courrier est un moment de pur bonheur pour les prisonniers. Les Allemands, conscients de la valeur de ce courrier, n'hésitent pas à le retenir, parfois même durant plusieurs jours. Bien qu'ils ne soient généralement pas maltraités par leurs geôliers, les officiers de l'Oflag VIIIB font régulièrement l'objet de mesquineries de la part des Allemands.

La «marche de la mort»

Le 15 avril 1945, devant l'avancée des Alliés, les autorités du camp entreprennent de déménager les prisonniers vers le camp Stalag VIIA à Moosburg à environ 50 km de Munich. Les déplacements s'effectuent tout d'abord de jour. À peine les hommes ont-ils parcouru quelques kilomètres que des aviateurs de la *Royal Air Force*, croyant qu'il s'agit de lignes ennemies, mitraillent les colonnes de prisonniers. Le commandant du convoi convient alors de poursuivre la route durant la nuit et d'entasser les prisonniers dans des fermes durant le jour. Cette marche est particulièrement difficile pour les hommes. On manque de nourriture et de médicaments. Leurs vêtements sont en très mauvaise condition, de même que les endroits où ils sont abrités. Affaiblis et affamés, Yvon Tétreault et ses compagnons parcourent ainsi plus de 80 km à pied.

Huit jours après leur départ d'Eichstätt, ils arrivent enfin à Moosburg où, selon Roland Gravel, la situation au camp est *un maudit gros free for all*²⁶. Pas étonnant si on considère que plus de 80 000 prisonniers s'y entassent à la fin de la guerre. Déjà insuffisantes, les portions de nourriture diminuent encore davantage dans ce camp.

La libération

À la fin avril, la 3^e division de l'armée américaine, commandée par le général George Patton, arrive à proximité de Moosburg. Afin d'obtenir la permission d'évacuer le camp, les Allemands envoient une délégation d'officiers et de membres de la Croix-Rouge à la rencontre du général le 28 avril. À la question *voulez-vous déménager ou rester là ?* La réponse du représentant des prisonniers est sans équivoque : *On reste là, attaquez, on reste là, on ne veut plus déménager*. Un court message est alors rédigé à l'intention des Allemands : *Demain matin, à sept heures, j'attaque*²⁷.

Tel qu'annoncé, le lendemain matin, après que de nombreux obus eurent été tirés au-dessus du camp, les prisonniers virent enfin arriver les tanks américains venus les libérer. Pour eux, c'en était fini de la guerre. Le jour suivant, Hitler s'enlevait la vie et le 8 mai l'Allemagne capitulait.



Libération du Stalag VIIA, Moosburg, Allemagne ; des colis de la Croix Rouge sont remis aux hommes.

Image du domaine public :

<http://media.iwm.org.uk/iwm/mediaLib/48/media-48201/large.jpg>.

Le 11 mai 1945, Yvon Tétreault arrive en Angleterre. Il est hospitalisé à l'Hôpital général canadien no 4 à Aldershot jusqu'au 14 mai. Le 12 juin, il monte à bord du navire l'Île de France²⁸ à destination d'Halifax et, le 21 juin, quatre ans et demi après avoir quitté le Canada, il arrive enfin au pays. Pas moins de 6000 soldats canadiens ont le bonheur de revenir au Canada à bord de ce navire.

La vie reprend son cours

Le 15 septembre 1945, l'année même de son retour au Canada, Yvon Tétreault est promu capitaine²⁹. Le 14 mai 1947, il épouse Louise Pinsonnault à Westmount³⁰. Il retourne à la vie civile trois mois plus tard et devient un homme d'affaires influent de Laval-sur-le-Lac, aujourd'hui un secteur de Laval. Il décède à Montréal le 25 mai 1992.

En 1954, pour avoir été dans l'incapacité de travailler durant une certaine période après sa libération, Yvon Tétreault recevait une indemnité pour sévices. Ainsi, parce qu'il avait été prisonnier durant 985 jours, qu'il avait été enchaîné pendant 120 jours, qu'il avait été transporté à une occasion dans un *box car* (wagon couvert), et qu'il avait participé à la «marche de la mort» après une période de malnutrition sévère, le bureau du séquestre accordait à Yvon Tétreault une indemnité de 333,40 \$. En 1958, un montant additionnel de 166,70 \$ lui était accordé³¹.

N'oublions pas leur sacrifice

Le 19 août 1942, tout comme près de 5000 Canadiens, René et Yvon Tétreault vécurent l'horreur en Normandie. René y perdit la vie, alors que pour Yvon ce fut le début d'un long et pénible calvaire.

26. LEDUC. *Op. cit.*, p. 197.

27. *Le projet Mémoire, Témoignage d'anciens combattants*: Roland Rolly Gravel, www.leprojetmemoire.com. Consulté en janvier 2017.

28. De 1941 à 1946, l'Île de France transporte plus de 300 000 militaires, action qui lui vaudra d'être décoré de la croix de guerre.

29. BAC. Dossier militaire d'Yvon Tétreault, *op. cit.*

30. Deux enfants, Jean et Lise, naîtront de cette union.

31. BAC. Bureau du séquestre des biens ennemis, *op. cit.*



Square du Canada, Dieppe.
Source : Association Jubilee et P. Diologent.

Plus de 75 années se sont écoulées depuis cette triste journée. Pourtant, il suffit de se rendre dans la région de Dieppe pour réaliser à quel point l'histoire de ce raid est encore bien présente dans la mémoire collective. De nombreux monuments commémoratifs ont été érigés ici et là pour rendre hommage aux centaines d'hommes qui y ont versé leur sang. Chaque année, le 19 août, plusieurs cérémonies ont lieu pour commémorer l'anniversaire du raid. À Dieppe, la ville a même aménagé un parc, le *Square Canada*, à l'extrémité ouest de

l'esplanade et, depuis 2002, on peut visiter le Mémorial du 19 août 1942, un musée dédié au raid de Dieppe. Nul doute, les Français s'en souviennent.

Des dossiers militaires à notre portée

En ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale et contrairement à la croyance populaire, ce ne sont pas seulement les dossiers des soldats morts au combat qui sont accessibles à Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Si un militaire est décédé depuis plus de 20 ans, seule une preuve de décès³² est exigée pour pouvoir recevoir une copie numérisée de son dossier, mis à part quelques documents confidentiels. S'il est décédé depuis moins de 20 ans, un membre de la famille immédiate (parent, épouse, enfant, frère, sœur, petit-fils ou petite-fille) peut commander une copie de son dossier. Il lui suffit de fournir une preuve du décès de la personne concernée et une preuve du lien de parenté³³. À titre d'exemple, le dossier d'Yvon Tétreault contient 432 pages !

En terminant, au sujet des militaires décédés en service au cours de la guerre, bien que les documents les plus pertinents de leurs dossiers aient été numérisés et soient accessibles sur *Ancestry.ca*, il est à noter que la plus grande partie de ceux-ci n'a pas été numérisée, mais peut être consultée à Bibliothèque et Archives Canada³⁴.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
joseetetreault@hotmail.com

32. Certificat de décès, notice nécrologique d'un journal, avis de décès ou photographie de la pierre tombale.

33. Notice nécrologique, certificat de baptême, certificat de mariage et certificat de naissance qui indiquent les noms des parents.

34. Prenez note que les documents doivent être commandés au moins cinq jours ouvrables avant une visite à Bibliothèque et Archives Canada.